

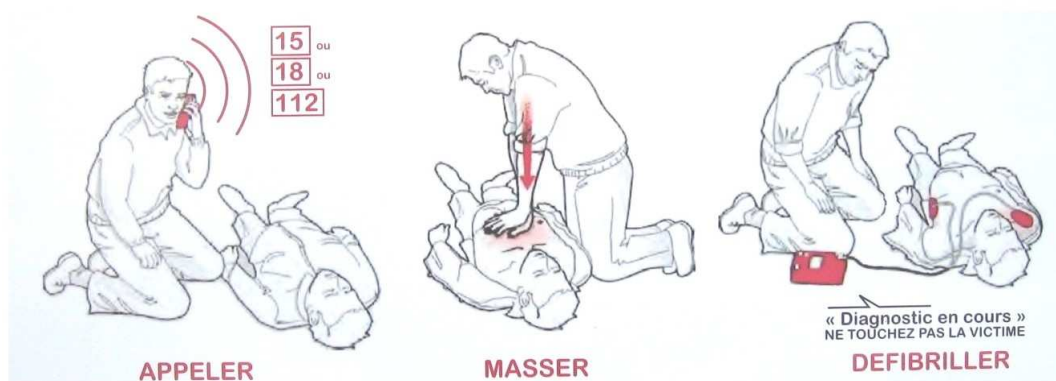
**Dossier de presse - 10 novembre 2009**

**« Apprenez les gestes qui sauvent ! »**



***Pour un acte citoyen et des vies sauvées...***

**Formations gratuites à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé pour le grand public**



**CONTACT – Service communication**  
Tél. 04 90 36 16 29 - [d.begnathorde@copavo.fr](mailto:d.begnathorde@copavo.fr)

*Action conduite en partenariat avec la Fondation CNP Assurances :*

Dossier de presse - 10 novembre 2009

## « Apprenez les gestes qui sauvent ! »

### Le défibrillateur automatisé externe (DAE) : un moyen de sauver des vies

Le **défibrillateur automatisé externe (DAE)** est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, de la taille d'une sacoche, dont le rôle est d'analyser le rythme cardiaque et si nécessaire de permettre la délivrance d'un choc électrique, ou défibrillation.

En cas d'arrêt cardiaque, à chaque minute perdue, 10 % de chances de survie disparaissent. 50 000 cas de mort subite surviennent chaque année dans notre pays, dont 10 % sur la voie publique. L'arrêt cardiaque en constitue la principale cause chez l'adulte, avec un taux de survie très faible, de l'ordre de 3 %. Un taux supérieur à 30 % pourrait être obtenu grâce à l'administration des premiers soins dans les cinq minutes, en particulier l'application d'un défibrillateur cardiaque, et à l'arrivée des soins spécialisés dans les huit minutes. **La défibrillation précoce constitue donc l'une des conditions nécessaires à la survie et à la limitation des séquelles en cas d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire.** Afin que ce geste médical puisse être effectué au plus tôt, on utilise un défibrillateur automatique externe ou DAE. Depuis le décret du 4 mai 2007, chaque citoyen est autorisé à utiliser un DAE.

### Historique et enjeux du projet sur le Pays Vaison Ventoux

C'est l'acquisition d'un DAE par la commune de Faucon qui a permis d'impulser une dynamique autour du thème de la défibrillation et d'amener les élus locaux à un questionnement sur les enjeux en matière d'accès au secours et de chance de survie.

L'intercommunalité s'est donc tournée vers une démarche globale visant à :

- généraliser l'installation de défibrillateurs dans les lieux publics en favorisant un maillage cohérent du territoire : 14 défibrillateurs ont ainsi été installés sur le Pays Vaison Ventoux (voir carte en dernière page – 3 autres défibrillateurs dépendent du SMUR et du Centre de Secours)
- développer une politique de prévention par la mise en place d'initiation du grand public à l'utilisation des défibrillateurs

**La COPAVO a ainsi joué un rôle de coordination pour le compte des communes en organisant le groupement de commandes des appareils, en planifiant les sessions de formation sur le territoire et en recherchant des financements pour le projet.**

**Dossier de presse - 10 novembre 2009**

## « Apprenez les gestes qui sauvent ! »

### Formation de la population à l'utilisation des défibrillateurs externes

La démarche globale menée sur le territoire du Pays Vaison Ventoux comprend ainsi la sensibilisation du public à l'utilisation du matériel de défibrillation. La COPAVO a donc planifié des sessions de formation dans les communes équipées d'un défibrillateur externe automatisé.

**La formation doit permettre à tout témoin d'un arrêt cardiaque de mettre en oeuvre la chaîne de survie** en lui apprenant à : assurer une protection en cas d'accident / donner l'alerte / porter secours à une personne inconsciente qui respire (PLS) / porter secours à une personne qui ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire) avec mise en œuvre du DAE. **Ces formations gratuites s'adressent à tous les publics à partir de 10 ans.**

A l'avenir, des interventions en milieu scolaires (niveau CM2) sont envisagées sur tout le territoire pour sensibiliser les plus jeunes à l'importance d'une intervention pour sauver des vies. Cette première étape donnera peut être à certains l'envie de se perfectionner en participant à une session de Prévention et Secours Civiques de niveau 1.

### Calendrier des formations « grand public »

- ▶ **SEGURET** : 14 novembre à 10h, salle polyvalente
- ▶ **SABLET** : 27 novembre à 17h30 à la maison de retraite
- ▶ **CAIRANNE** : 28 novembre à 10h, salle le mistral
- ▶ **RASTEAU** : 28 novembre à 14h, salle de la mairie
- ▶ **ENTRECHAUX** : 4 décembre à 17h30, salle polyvalente
- ▶ **VAISON-LA-ROMAINE** : 7 décembre à 18h, espace culturel
- ▶ **VILLEDIEU** : 12 décembre à 10h, salle au dessus de la mairie
- ▶ **SAVOILLANS** : 12 décembre à 14h, ferme saint agricole
- ▶ **PUYMERAS** : 19 décembre à 10h, salle polyvalente
- ▶ **SAINT ROMAIN EN VIENNOIS** : 19 décembre à 14h, salle polyvalente

Dossier de presse - 10 novembre 2009

## « Apprenez les gestes qui sauvent ! »

### Financement et partenariat

Si la COPAVO a coordonné le groupement de commande des défibrillateurs, chaque commune a financé son propre appareil (1500 € HT / appareil).

La Copavo a obtenu une subvention de la Fondation CNP Assurances d'un montant de 14 400€ pour participer au financement des 12 défibrillateurs extérieurs (sur les 14 défibrillateurs au total), pour la mise en place d'actions de sensibilisation des citoyens, ainsi que pour le matériel de communication.



### Implantation des défibrillateurs sur le territoire du Pays Vaison Ventoux

